

## Titre

Gestion durable des forêts privées

## Description

La propriété forestière privée est très morcelée en Wallonie et la plupart des propriétaires sont démunis face aux difficultés techniques, administratives, environnementales et commerciales que pose la gestion d'une forêt. Adresser ce problème est très délicat car il réclame un accompagnement important. Le GAL Pays des Tiges et Chavées a abordé ce sujet en cherchant à mobiliser l'expertise d'organismes tels que la Société royale forestière et la Cellule d'appui à la petite forêt privée au bénéfice des forestiers locaux grâce à leur capacités d'animation territoriale. Cette approche rencontre un réel succès et les organismes tant publics que privés souhaitent pouvoir la généraliser avec d'autres GAL ou d'autres partenaires de développement territorial. Ce problème de morcellement de la forêt privée est largement rencontré ailleurs en Europe et des solutions proposées méritent d'être comparées.

## Initiateur

GAL Tiges et Chavées

## Eléments financiers

203 500€ (budget prévisionnel)

FEADER : 73 278 €

Wallonie : 109 917€

Fonds privés : 20 355€

## Lieu

GAL Pays des Tiges et Chavées (communes de Assesses, Gesves et Ohey). Début en 2016, fin en 2019.

## Acteurs

GAL Pays des Tiges et Chavée, Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP), Société royale forestière de Belgique (SRFB), Université de Namur (UNam), propriétaires forestiers.

## Approche méthodologique

Les forêts privées du GAL Pays des Tiges et Chavées sont généralement très fragmentées et contribuent peu au développement économique local car il est difficile pour les propriétaires de maîtriser tous les aspects de la gestion forestière. Le GAL organise un lien entre ces propriétaires et les conseillers (SRFB, CAPFP) et professionnels du secteur. Pour cela, le GAL organise des expertises et des ventes groupées, facilite les travaux forestiers, organise des formations, développe les circuits locaux de valeur, crée des partenariats, informe le public. En outre, une menuiserie sociale permettrait de mener à bien des opérations peu rentables avec un impact sociétal positif.

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins... Le projet vise d'autre part à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local. Pour cela le GAL développe des liens avec les Entreprises de Formation par le Travail (EFT) actives dans le domaine forestier.

## Nature de la Bonne Pratique

La forêt privée wallonne représente 290 000 hectares (53 % de l'ensemble de la forêt) et concerne quelque 100 000 propriétaires. Une multitude d'entre eux ne possède que l'une ou l'autre petite, voire très petite parcelle, généralement héritée des parents, et souvent mal connue. L'attachement sentimental et patrimonial est généralement important...



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales.

Pour ceux qui souhaitent valoriser les ressources en bois de ces parcelles c'est loin d'être chose aisée, compte tenu des faibles surfaces et volumes de bois concernés ! C'est pourquoi la Wallonie a mis en place une Cellule d'appui à la petite forêt privée. Les techniciens de cette organisation n'interviennent que dans les propriétés de moins de 5 ha. Face au défi, la cellule cherche à regrouper les propriétaires pour augmenter l'efficacité de leurs conseils. Mais les propriétaires sont difficiles à identifier et des appels publics ne réussissent guère à le mobiliser. L'idéal est de passer par un partenaire local, bien implanté, actif tant auprès des pouvoirs locaux que des associations. C'est exactement la position des GAL. Par ailleurs le territoire concerné abrite deux scieries de bois de feuillus. Le projet a commencé en 2016, se poursuivra jusqu'en 2019 et met en place les actions suivantes:

#### 1. Développement économique de la filière bois locale

Constitution d'une base de données des entreprises bois du territoire (2016)

Information des propriétaires de moins de 5 ha (avec la CAPFP), promenade informative en forêt (2016)

Visite des parcelles par des experts, vente groupée (avec la Fed nat ex for) en 2016, suivi des exploitations et des paiements en 2017.

Appui à la vente directe de bois de feuillus pour la production locale (avec la CAPFP) en 2016.

Visites conseil pour les propriétés forestières de 5 à 25 ha (2018)

Concours « Bois local » ouvert aux professionnels de la filière et aux citoyens (2018)

Journée de promotion de la filière bois locale : GAL'rie BOIS (2018)

Charte forestière pour le territoire (en cours)

#### 2. Formation des propriétaires

Enquête sur les besoins de formation (2016)

Deux cycles de 5 jours de formation (2017 et 2018) en collaboration avec la SRFB : techniques, essences, biodiversité gestion, classement des bois feuillus.

Trois nouvelles formations: éclaircie feuillue, rédaction d'un document simple de gestion (en 2018).

#### 3. Préservation les caractéristiques environnementales des forêts locales

Réalisation de panneaux de sensibilisation du grand public aux intérêts de la gestion forestière

Conférence sur l'évolution des paysages forestiers

Conférence à l'attention des propriétaires forestiers sur l'état de santé des principales essences forestières (2017)

Élaboration d'un sentier didactique sur la gestion forestière et les usages des essences locales (en cours)

#### 4. Intégration sociale

Échanges avec l'EFT Espaces de Ciney en vue de créer une structure d'insertion socio-professionnelle active dans les métiers du bois (2016)

Accord pour développer un atelier de menuiserie sociale avec l'EFT Espaces en 2018

Formation de guides forestiers (4 séances en 2017)

## Résultats et impacts

### Impact économique

Mobilisation de 50 propriétaires sur 3 communes, qui ont bénéficié d'une visite (69 ha) à la suite desquelles 27 mandats de vente ont été attribués aux experts (parcelles passant en coupe) ; 25 lots ont été proposés à la vente (bois de chauffage, bois d'œuvre résineux et feuillus), soit environ 2 650 m<sup>3</sup>.

Mobilisation de deux communes pour intégrer le bois local dans deux projets de bâtiments communaux.

Exposition des réalisations primées dans le concours « Bois local » dans un site récréatif provincial.

### Impact sociétal

Démarches pour créer une menuiserie sociale avec EFT Espace : exploration de 7 pistes pour accueillir l'atelier (action en cours).

Une douzaine de guides forestiers formés pour organiser des visites de forêts.

### **Impact environnemental**

Le projet vise un développement durable, donc à la fois économique, social et environnemental. Pour cela il met en relations différents secteurs (tourisme, forestier, loisir, culture...). Par exemple, le projet a organisé en 2017 une balade en forêt avec visite de scierie en partenariat avec une action de sensibilisation de la commune d'Assesse (Mois de la nature), le Festival International Nature Namur et le WE du bois organisé par Ressources Naturelles Développement (RND), une association pour la promotion du secteur bois.

### **Innovation et facteurs clés de succès**

C'est typiquement un projet de coopération entre différents acteurs privés, professionnels, public, qui mobilise des actions de la CAPFP, de la SRFB, de la fédération des experts forestiers... Le facteur clé du succès repose sur la coopération entre experts techniques et organisme local d'animation territoriale. En outre, l'approche transversale du GAL permet de favoriser des interactions entre acteurs locaux de secteurs différents (économie, environnement, tourisme, éducation permanente). Ce travail renforce l'efficacité et la cohérence tant des actions prises par le projets que des autres projets soutenus par le GAL concernant l'énergie, l'agriculture, le tourisme...

Ce partenariat a permis en outre de proposer une action rapide pour contrôler la pullulation de scolytes apparue fin 2018 et qui risque, en l'absence d'intervention, de provoquer de sérieux dégâts aux peuplements résineux au printemps 2019.

### **Contraintes**

Le projet n'a pas réellement rencontré de contraintes majeures.

### **Durabilité**

Le travail d'animation est primordial et dépend de l'existence du GAL. Toutefois, des actions sont envisagées pour pallier cette dépendance: création d'une structure pérenne dans le cadre d'un Parc naturel et mise en place d'une charte forestière territoriale et/ou d'une association locale de gestion forestière.

### **Reproductibilité**

Le problème de la fragmentation des forêts privées est répandu en Europe. Des solutions associant une expertise régionale ou nationale avec des acteurs territoriaux pourraient être prometteuses. Le GAL étudie avec la CAPFP la possibilité de développer une procédure pour créer des associations de gestion forestière, en collaboration avec Cap Rural en France. La question administrative est assez facile à résoudre, mais l'enjeu majeur réside dans la mise en œuvre sociale.

Le projet étudie également une "Charte forestière" avec RND, il s'agit d'un projet pilote mené dans deux territoires wallons. Ce type d'action est déjà mis en œuvre dans d'autres pays européens. Cette charte permettrait d'élargir le nombre de partenaires et de pérenniser le projet.

### **Conclusion**

En s'appuyant sur des experts techniques et une solide animation territoriale, cette expérience a abouti à des impacts très concrets sur la valorisation des ressources forestières d'un petit territoire. Les possibilités de développement ultérieur sont très larges et sont traitées à travers de nouveaux outils: charte forestière et association de gestion privée.

## Contact

GAL Pays des Tiges et des Chavées

Xavier Sohet, coordinateur

[xavier.sohet@tiges-chavees.be](mailto:xavier.sohet@tiges-chavees.be)

083 67.03.41

Rue de la Pichelotte, 9 à 5340 Gesves

Belgique

